

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE EN LOCATION SANS CONDUCTEUR

Conditions

Conducteur (limite d'âge/permis de conduire)

L'âge requis pour la location d'un véhicule EKOLOC SAS est de 24 ans, ainsi que la possession d'un permis de conduire valide depuis 3 ans minimum.

Paiement

La location de véhicule est possible avec les cartes de crédit suivantes : Eurocard/Mastercard, American Express Card, VISA Card, Diners Card. Les cartes bancaires nationales et les cartes de retrait ne sont pas acceptées. Le titulaire de la carte doit être inscrit en premier conducteur. Attention : la carte bancaire doit donc être au nom et prénom du conducteur. Les noms des conducteurs et modes de paiement sont enregistrés lors de la réservation du véhicule et ne peuvent en aucun cas être changés par la suite. Le locataire / personne cherchant le véhicule doit être le titulaire de la carte de crédit indiquée lors de la réservation. Cette carte de crédit doit être présentée au comptoir EKOLOC SAS lors de la prise en charge du véhicule et doit être valide à ce moment. Tous les frais supplémentaires souscrits avant, pendant ou après la location du véhicule, seront facturés sur cette même carte de crédit.

Location

Durée de location

La durée minimum de location est de 7 jours. La durée maximale de location est de 60 jours renouvelable

Procédure de réservation

Les réservations peuvent être effectuées par internet ou par téléphone.

Modification

Les changements sont à effectuer par mail selon disponibilité des véhicules. Si la nouvelle période de location est plus longue que celle de base, les prix validés à partir de la date de changement seront appliqués pour la nouvelle période de location. De plus, pour chaque modification, des frais seront facturés. Vous pouvez consulter le montant de ces frais dans le tableau en fin de page. Lors d'une prolongation de contrat, le tarif confirmé lors de la réservation est susceptible de changer. En effet, dans le cas où après la modification le tarif de location devait être moins élevé, le tarif initial de location sera facturé. Si le tarif augmente après la modification, ce dernier sera facturé. Pour chaque changement, nous facturons des frais de modification.

Avant le début de la location, les changements suivants peuvent être entrepris et ce dans le cadre d'une réservation et en fonction de la disponibilité :

-- Date et heure de prise en charge et de restitution,

La durée de la location choisie initialement ne peut pas être réduite. Seule une prolongation est possible, c'est-à-dire en ajoutant des jours avant et / ou après la location prévue.

--Les réservations peuvent être modifiées jusqu'à 3 jours au plus tard avant la date de remise du véhicule.

Des changements dans le contrat de location sont possibles (selon disponibilité), même après le début de la location. Après la prise en charge du véhicule, la souscription des assurances et du conducteur additionnel n'est plus possible. Les contrats de location ne peuvent être prolongés.

Retrait

Des modifications peuvent être faites en agence ou par internet, suivant disponibilité. Vous trouverez de plus amples informations dans nos conditions de location.

Prise en charge du véhicule

Documents nécessaires Copie de la confirmation de réservation, carte de crédit valable (celle indiquée dans la réservation au nom et prénom du conducteur), un permis de conduire valable sur le territoire pour l'ensemble des conducteurs (permis valable pour véhicules non automatiques), une carte d'identité de l'un des pays européens ou un passeport valable encore au minimum un mois.

Pas de prise en charge

Si le contrat de location ne pouvait se réaliser du fait du client, ce dernier sera facturé de la totalité du montant de location, en l'occurrence du même montant que dans le cas d'une prise en charge.

Protocole de départ

L'état de la voiture sera fait avec le client. Contrôlez de manière précise le kilométrage, le niveau du réservoir d'essence ainsi que l'intérieur et l'extérieur du véhicule.

Retour

Nous vous conseillons d'être présent à notre AGENCE 30 minutes avant la fin de votre location, afin de remplir l'ensemble des formalités. Veuillez noter que les retours de véhicules doivent impérativement avoir lieu durant les heures d'ouverture de nos bureaux et les clés du véhicule doivent être récupérées par un collaborateur EKOLOC SAS.

Heure et lieu de retour

Le véhicule doit être rendu à l'heure convenue dans l'agence EKOLOC SAS. Veuillez noter que le contrôle du véhicule par un collaborateur EKOLOC SAS peut prendre 30 minutes. Nous vous prions d'être présent lors du contrôle retour du véhicule et de confirmer votre accord en signant le protocole. Lors du contrôle, votre présence est souhaitée et doit être confirmée par votre signature. L'employé d'EKOLOC SAS est autorisé à signer le protocole retour du véhicule si le locataire va à l'encontre des conditions de retour, s'il n'est pas présent au retour ou ne signe pas sans raison le protocole. Dans ce cas là, le client reconnaît les conditions générales de retour. Toute modification sur la facture finale (km, essence, dégâts) n'est pas possible. Les lieux de départ et de retour doivent être identiques. Les allers simples ne sont pas autorisés.

Retour tardif

Votre véhicule de location doit être restitué aux dates et heures prévues. Si vous décidez de prolonger votre contrat de location, le tarif des jours supplémentaires vous sera facturé au tarif le plus élevé du jour, ainsi que des frais de dossier. Vous trouverez le montant de ces frais dans le tableau en fin de page.

Plein d'essence

Le niveau du réservoir du véhicule pris en charge peut varier. Ce dernier sera mentionné dans le protocole du véhicule avant la prise en charge. Le véhicule doit être restitué avec le même niveau de carburant initial. Si le niveau devait être inférieur au niveau initial, EKOLOC SAS vous facturera le montant de la différence. Les frais de carburant ne peuvent pas être remboursés.

Pendant la location

Accident

Lors d'un dommage, vol, incendie, collision avec un animal ou autre, contactez rapidement la police afin de remplir un rapport d'accident se trouvant dans le véhicule. Ceci est également valable pour les petits dégâts, même sans tierce personne. Le rapport d'accident doit nous parvenir dans les 24 heures.

Perte de clés

En cas de perte de clés, veuillez contacter immédiatement l'AGENCE.

Assurances

Toute location de véhicule comprend une assurance responsabilité civile (au tiers) avec une couverture totale illimitée ne s'appliquant qu'à l'Europe.

Dans le cas d'accidents responsables, de dégâts de parking (ou dommages survenus lors du stationnement), de vol du véhicule ainsi que de délit de fuite de la partie adverse, le locataire sera au maximum redevable du montant total de la franchise, variable en fonction de la catégorie du véhicule.

PAI

En souscrivant à l'assurance conducteur/ personnes transportées, les garanties en cas de problèmes sont les garanties souscrites à notre compagnie d'assurance qui seront appliquées.

Caution 850 € NON ENCAISSABLE PAR EMPREINTE CB FRANCHISE 1000 € EN CAS D'ACCIDENT A TORT